

Grève du 22 mars 2018

Code Direction : 330

Direction : DIR REGION FINANCES PUBLIQUES DE L'AQUITAINE ET GIRONDE

Motif : La nécessité d'une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;

- La nécessité de créer des emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin, nécessité qui s'oppose à de nouvelles suppressions ;
- Un nouveau plan de titularisation des contractuel-les et de nouvelles mesures pour combattre la précarité ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ;
- La question de la préservation du statut général des fonctionnaires, et des statuts particuliers, qui permettent déjà de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire et qui garantissent l'égalité entre les usager-es.

Organisations syndicales : CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU et Solidaires Fonction publique et CGC Finances publiques

	Catégorie A+ (1) Cadres supérieurs			Catégorie A (inspecteurs seulement)			Catégorie B			Catégorie C			Totaux		
	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%	Agents devant être présents	Nombre de grévistes	%
Direction	48	9	18,75	111	39	35,14	114	47	41,23	76	34	44,74	349	129	36,96
SIP-CDI-CDIF	14	4	28,57	25	7	28,00	163	95	58,28	192	99	51,56	394	205	52,03
SIE, SIP-SIE et PRS	18	7	38,89	24	12	50,00	140	91	65,00	67	36	53,73	249	146	58,63
Trésoreries	33	6	18,18	31	13	41,94	197	103	52,28	101	48	47,52	362	170	46,96
Brigades, BCR, PCE, PCRP, ICE	10	3	30,00	83	24	28,92	37	19	51,35	2		0,00	132	46	34,85
Services de Publicité Foncière	6	3	50,00	5	4	80,00	59	39	66,10	40	21	52,50	110	67	60,91
ESI															
CPS	1		0,00				1		0,00	2		0,00	4		0,00

TOTAL	130	32	24,62	279	99	35,48	711	394	55,41	480	238	49,58	1 600	763	47,69
-------	-----	----	-------	-----	----	-------	-----	-----	-------	-----	-----	-------	-------	-----	-------

(1) La catégorie A+ supérieurs s'entend à partir du grade d'Inspecteur divisionnaire